



**HAL**  
open science

## Pratiques et théories du sens

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une école doctorale. Pratiques et théories du sens. 2013, Université Paris 8 - Vincennes - Saint-Denis. hceres-02042073

**HAL Id: hceres-02042073**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02042073>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

# Rapport d'évaluation de l'école doctorale n°31



Pratiques et théories du sens

de l'Université Paris 8 -  
Vincennes Saint-Denis

Vague D - 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**

## Membres du comité d'experts

Président :

M. Jean-Louis DUCHET, Université de Poitiers

Experts :

M. Xavier BISARO, Université François Rabelais de Tours

Mme Michèle DION, Université de Bourgogne

Mme Emmanuelle EBEL-JOST, Adoc-Métis, Strasbourg

M. Bernard N'KAOUA, Université Bordeaux 2

Délégué scientifique de l'AERES :

M. Michel PETIT

## Présentation de l'école doctorale

L'école doctorale *Pratiques et théories du sens* (ED 31) se réclame de la tradition intellectuelle initiée sous le nom de « disciplines du sens » par Henri Meschonnic au début des années 1990. Elle représente numériquement la plus importante des quatre écoles doctorales de l'Université Paris 8, avec environ 40 % des effectifs de doctorants. Elle réunit 627 doctorants et 129 titulaires de l'Habilitation à Diriger des Recherches (HDR) relevant de 14 unités de recherche (3 Unités Mixtes de Recherche ou UMR et 11 Equipes d'Accueil ou EA) appartenant à des disciplines très diverses et très inégales en taille. Certaines disciplines comme la psychanalyse n'ont de reconnaissance universitaire qu'à l'Université Paris 8 ou ne sont guère représentées ailleurs (études juives et hébraïques, études de genre).

Elle apparaît comme l'ED la plus généraliste des quatre, avec un spectre disciplinaire s'étendant à toutes les lettres et sciences humaines, alors que les trois autres ont une spécificité plus affirmée. C'est une source de richesse et d'ouverture mais aussi une cause de difficultés particulières. Elle se donne « comme point de rassemblement l'approche critique des disciplines et de leur fonction dans le monde contemporain ». En un sens, l'ED 31 est celle qui représente le mieux l'esprit d'innovation initié à Paris 8 il y a 45 ans.

Le projet scientifique de l'ED a trois perspectives thématique : épistémologie des formes ; théories critiques, esthétiques des textes et des littératures ; histoire des sociétés, théorie du politique, échanges et dispositifs éducatifs.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation par critère :

### Fonctionnement et adossement scientifique

La gouvernance de l'ED est assurée par un directeur et une directrice-adjointe, un conseil, un bureau. La composition du conseil (26 membres) est conforme à l'arrêté du 7 août 2006. La présence des membres extérieurs y a été bien pensée. Le conseil se réunit trois fois par an. Le bureau, composé de la direction et de sept autres représentants des unités de recherche et/ou disciplines, se réunit une fois par mois. Il traite notamment des demandes de réinscription dérogatoire, de financement de la mobilité et de financement des thèses (contrats doctoraux). Le bureau, élargi le cas échéant aux représentants d'autres disciplines, fonctionne comme jury pour l'attribution des contrats doctoraux (examen des dossiers, désignation des rapporteurs, sélection des candidats à auditionner, audition et classement). L'argument avancé à l'appui de ce choix de procédure est que le très grand nombre de candidats, appartenant à un très grand nombre d'unités différentes, se prêterait mal à un processus de décision serein dans une trop vaste enceinte.

Les moyens matériels et humains sont très insuffisants au regard des 627 doctorants. Le dynamisme des étudiants compense ces insuffisances mais ce sont les doctorants qui assument une grande part des coûts de la recherche doctorale et c'est inévitablement au détriment du taux de succès final des thèses entreprises et du taux de thèses soutenues dans un délai raisonnable. La surcharge de travail de la personne qui accomplit le suivi administratif (scolarité comprise), organisationnel (séminaires) et financier (78 k€/an) met en péril son attachement au poste et la continuité du service. Autre conséquence de cet état de fait, les inscriptions des doctorants s'étalent jusqu'en janvier, ce qui maintient un flou dommageable sur les effectifs pris en compte.

Un effort a été fait pour le site web mais son contenu est limité et il joue un rôle encore modeste. Le fait que son animation repose sur une seule personne BIATSS le fragilise. Des solutions de partage des responsabilités rédactionnelles (entre personnels, enseignants-chercheurs et doctorants) devraient être mises en place. Dans les projets de l'ED, les activités de veille scientifique et de communication à l'intention des doctorants justifieraient un poste de travail.

L'ancrage historique donne une assise au périmètre de l'ED 31. La présence d'une discipline dans deux ED qui a été évoquée relève d'un problème qui ne dépend pas que des ED. On trouve dans l'ED des littéraires, des linguistes (anglais, allemand, études romanes, études juives et hébraïques), des historiens, des philosophes, des économistes, des chercheurs en psychanalyse et en sciences de l'éducation.

Le potentiel d'encadrement connaît un problème de répartition. La direction de l'ED travaille à une formation des encadrants à leurs responsabilités, mais il reste beaucoup à faire. Il y a un fort investissement des enseignants-chercheurs des unités de recherche dans les séminaires transversaux de l'ED (au nombre de sept journées par an en moyenne).



Des relations internationales sont citées mais il n'y a pas de politique d'ensemble. Elles reposent surtout sur celles des unités de recherches. L'ED fait état d'un nombre appréciable de contrats de co-tutelle, signés essentiellement avec des établissements en Europe (45 depuis 2008) et en Amérique du Sud (24 depuis 2008).

### Encadrement et formation

Des efforts ont été faits au niveau de toutes les ED de l'établissement pour éviter les cas de surencadrements. Par un vote récent, les instances ont fixé le nombre maximal à 10 doctorants par encadrant. Il est par ailleurs rappelé que le Conseil Régional d'Ile-de-France ne finance pas les projets d'un enseignant-chercheur encadrant plus de 9 doctorants. L'ED constate un taux moyen de 4,6 doctorants par HDR (627 doctorants pour 129 HDR), ce qui signale la possibilité d'une répartition plus équilibrée, mais elle s'en tient à un principe de 12 doctorants maximum par encadrant, ce qui n'empêche pas que, dans certains cas, on atteigne 18 ou 20 doctorants. Les doctorants eux-mêmes prennent parfois la défense d'un système qui leur permet de faire une thèse sous la direction d'une personnalité prestigieuse, même si l'accès à leur encadrant est forcément plus réduit. Avoir accès à son encadrant une fois par trimestre est apparu, aux yeux de certains doctorants, comme un objectif raisonnable. Il est permis de penser qu'il est très modeste, même si en la matière les nécessités peuvent être très variables selon les candidats et selon les moments.

Le pourcentage de thèses financées, d'environ 13 %, est faible. Sur 627 doctorants, le total des doctorants financés pour la thèse est de 82 (49 contrats doctoraux, 3 conventions CIFRE, 5 allocations régionales et 25 financements pour doctorants étrangers), celui des doctorants non financés pour la thèse de 261 (dont 46 enseignants et autres salariés et 215 doctorants relevant d'autres situations), celui des doctorants sans financement de 284. La proportion d'étudiants étrangers atteint les deux tiers. Couplés à la faiblesse des moyens de travail sur place, ces deux facteurs expliquent le nombre moyen de thèses soutenues par an, qui s'établit à 67, et la longueur moyenne des thèses, qui s'établit à 5,1 ans, la durée moyenne estimée des thèses (ratio calculé en divisant le nombre d'inscrits par le nombre moyen de thèses soutenues par an) étant de 9,1 ans. Ce n'est pas après la troisième année que chute le nombre d'inscrits d'une cohorte mais après la cinquième année au cours de laquelle la majorité de la cohorte est encore inscrite en doctorat. Le taux d'abandon n'est pas quantifié mais la proportion estimée de doctorants potentiellement en difficulté est élevée (43 %). Concernant les prérogatives des directeurs de thèse, le style de travail qui domine reste celui d'un « colloque singulier » entre le directeur et le doctorant. Cependant, les pratiques sont très variables selon les unités de recherche, dont l'une vérifie la bonne insertion des sujets de thèses proposés avec les axes de l'unité de recherche concernée.

En termes de formations doctorales, les séminaires transversaux permettent la participation d'enseignants des différentes unités de recherche (au moins deux à chaque fois) et attirent les doctorants. Les initiatives prises par la coordination des écoles doctorales profitent également à celle-ci : journée Devenir professionnel (au cours de laquelle interviennent d'anciens diplômés de l'Université), formation à la recherche bibliographique, formation PAO, Café de l'avenir (qui toutefois ne semble pas connu de tous les doctorants).

Une action en faveur de l'authenticité de la recherche et la lutte contre le plagiat, avec le recours au logiciel Compilatio, fait partie des actions menées en lien avec la coordination des ED et se rattache à la formation des doctorants. Les journées scientifiques sont menées aussi bien au niveau de l'ED 31 qu'à celui de la coordination des écoles doctorales.

L'ouverture au niveau national et international est quant à elle satisfaisante.

Les procédures existantes de suivi des doctorants, qui sont en partie de la nature d'une vérification (suivi de la formation en fin de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année), ne comportent de présentation détaillée de l'avancement et du calendrier prévisionnel qu'en fin de 3<sup>e</sup> année en vue de la réinscription dérogatoire et de présentation de parties rédigées qu'en 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années dérogatoires.

L'évaluation des compétences acquises se limite à une fiche de suivi annuelle à remplir par les doctorants et à porter, après validation par le directeur de thèse, au secrétariat. Cet aspect de la formation reste un angle mort.

### Suivi et Insertion

Le dossier ne comporte pas d'éléments sur le suivi des docteurs, qui est essentiellement, comme pour les autres ED de l'établissement, de la responsabilité du service de la coordination doctorale, ni sur la façon dont l'ED collabore sur cette question avec ce service.

Les données relatives à l'insertion à 3 ans portent sur les années 2006, 2007 et 2008. Le taux de réponse, de 61,5 % en 2006, est passé à 77 % en moyenne pour 2007 et 2008. Les taux d'insertion sont largement variables et difficilement interprétables. Si l'on s'en tient aux deux années 2007 et 2008 où le taux de réponse est du même ordre, le



taux d'insertion dans l'enseignement supérieur et la recherche varie entre 16,3 % et 32,6 %, celui d'insertion dans le secteur public entre 32,7 % et 23,9 %, celui d'insertion dans le secteur privé ou à l'étranger entre 49 % et 39 %, celui des contrats post-doctoraux enfin entre 43,6 % et 36,9 %.

- Appréciation globale :

L'ED repose sur un potentiel de grande qualité et faisant preuve d'originalité, autour d'unités ayant un rayonnement international certain, et mis au service d'un nombre de doctorants qui dépasse de loin les capacités d'accueil, de gestion et de suivi de l'ED.

L'ED et son équipe dirigeante sont soutenues par la coordination des ED de l'établissement et s'inspirent d'idées mises en pratique dans les autres ED (par exemple le coaching en langues prévue dans le projet).

- Points forts :

- La qualité et l'originalité des chercheurs et enseignants-chercheurs des unités de recherche sur lesquelles repose l'ED, pour ses séminaires propres comme pour la formation scientifique des doctorants.
- L'encouragement des doctorants à la mobilité avec l'affectation à cet objectif d'une proportion croissante du budget (passée de 40 % à 53 %), et l'extension de cette mobilité prévue pour les manifestations scientifiques à une mobilité destinée au travail de terrain.
- La volonté de l'équipe dirigeante de faire progresser l'ED avec prudence en la rapprochant des critères de financement (par exemple la recherche de conventions CIFRE) et des critères d'encadrement appliqués par les autres ED avec le soutien du Conseil Scientifique.

- Points faibles :

- Suivi des docteurs perfectible.
- La faiblesse de la communication entre les doctorants, isolés les uns des autres et assez peu présents sur le site universitaire.
- Le manque de moyens en personnel administratif et le manque total de locaux mis à la disposition des doctorants en attendant la mise en place d'une maison de la recherche.

## Recommandations pour l'établissement

Il serait profitable à l'établissement comme à ses doctorants qu'une procédure soit mise en place pour détecter au plus tôt, avant les demandes de réinscription dérogatoire, les projets doctoraux dont les conditions de déroulement et l'état d'avancement sont susceptibles de compromettre la complétion de la thèse. L'ED devrait continuer à affirmer son rôle à cet égard vis-à-vis des unités de recherche.

Il serait bon d'étendre à toutes les unités de recherche la procédure d'examen de la conformité du sujet de thèse avec les axes de recherche de l'unité. Cela fait d'ailleurs partie du projet présenté.

Il serait urgent de doter les ED et les unités de recherche de locaux adaptés à la recherche et de financer le renouvellement d'une salle informatique ouverte aux doctorants, pour leur permettre d'accéder à la documentation électronique, à l'ENT, aux logiciels de traitement spécialisés, à l'édition et à l'impression de leurs travaux et de trouver là le moyen de rompre leur isolement.

## Notation

- Fonctionnement et adossement scientifique (A+, A, B, C) : B
- Encadrement et formation (A+, A, B, C) : B
- Suivi et insertion (A+, A, B, C) : B



# Observations de l'établissement



La présidente de l'université

à

Monsieur Jean-Marc GEIB  
Directeur de la section des  
formations et des diplômes  
AERES  
20 rue Vivienne  
75002 Paris

Danielle TARTAKOWSKY  
Présidente de l'université

Saint-Denis, le 3 juillet 2013

Objet : Rapport d'évaluation de l'école doctorale : ED 31 – Pratiques et théories du sens.

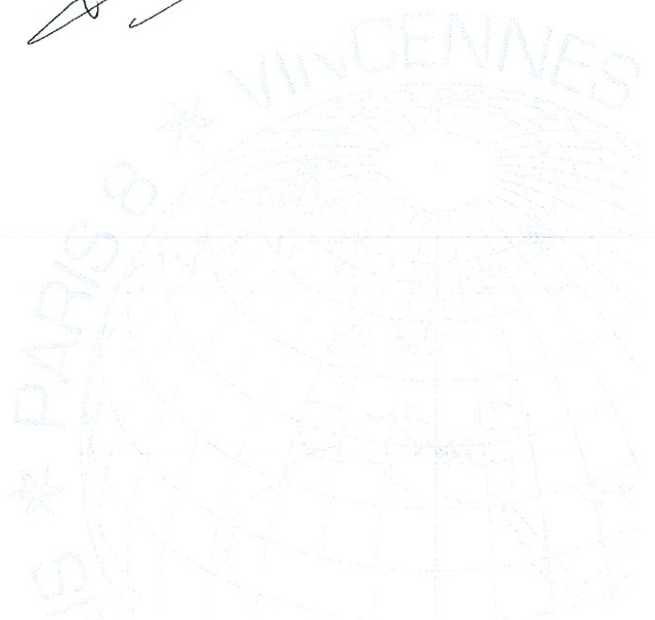
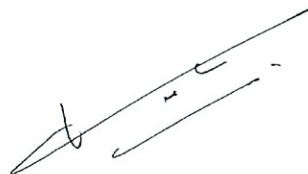
Monsieur le Directeur,

Nous avons pris connaissance du rapport d'évaluation de l'école doctorale n° 31 « Pratiques et théories du sens » et vous en remercions.

Je vous prie de trouver ci-joint, la réponse de Madame Laurence Gavarini et Monsieur Christian Doumet co-directeurs de l'école doctorale ED 31.

Vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma haute considération.

Danielle Tartakowsky





Laurence Gavarini  
Christian Doumet,

Co-directeurs de l'École doctorale  
« Pratiques et théories du sens » (ED 31)

Paris, le 2 juillet 2013

Monsieur le Président,

Nous accusons réception du rapport d'évaluation de l'École doctorale « Pratiques et théories du sens » (ED 31) par l'AERES. Nous prenons acte des remarques et des recommandations présentées par ce rapport.

Certaines d'entre elles ne relèvent pas directement de la responsabilité de l'ED dans la mesure où l'affectation de moyens humains et de locaux ne dépend pas d'elle. Il est toutefois à noter que, conscient des carences en ces domaines, l'Établissement a pris soin de mettre à la disposition de l'ED un demi-poste d'attaché administratif supplémentaire depuis décembre 2012 ; que l'équipement informatique partagé avec les autres ED est en voie de renouvellement et sera opérationnel à la rentrée de septembre 2013 ; que l'ouverture, enfin, d'une Maison de la recherche prévoyant des espaces de travail pour les doctorants et pour les chercheurs, ainsi que des salles de séminaire, devrait résoudre en partie ces problèmes.

D'autres remarques appellent quelques rectifications.

Ainsi, le style de travail qui préside à l'encadrement des doctorants ne se réduit pas, loin de là, comme l'affirme le rapport, à un « colloque singulier ». La fiche de suivi annuelle correspond à un ensemble de manifestations organisées par l'ED 31 (colloques, journées d'étude, séminaires) qui ont pour vocation d'introduire d'autres regards disciplinaires et méthodologiques dans la relation encadrant-doctorant (cf. Dossier d'évaluation remis à l'AERES, § 3.2, page 16).

En ce qui concerne les taux d'encadrement doctoral, il faut rappeler que l'ED 31, comme l'ensemble de l'établissement, a hérité d'une situation conforme aux pratiques universitaires en vigueur dans les sciences humaines et sociales. Le Comité d'évaluation a pu constater les efforts accomplis dans le sens de la diminution du taux d'encadrement. On ne peut donc mesurer l'évolution en la fixant à un moment donné, mais en l'évaluant au contraire sur une durée de plusieurs années. Les cas exceptionnels (18 ou 20 doctorants), au demeurant tout à fait isolés, correspondent pour la plupart d'entre eux à des co-tutelles ou à des co-directions, notamment avec des maîtres de conférences non-habilités, que les outils statistiques ne permettent pas de distinguer pour l'instant (cf. Dossier d'évaluation, §2.2.4b, page 12).

Quant aux procédures de suivi des doctorants, elles interviennent dès la deuxième année (et non aux 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années, comme l'indique la page 5 du rapport, en





contradiction avec ce qui était indiqué § 2.2.4a page 11 du Dossier d'évaluation<sup>1</sup>) et sont renouvelées à la fin de la 3<sup>e</sup> année (délivrance de la dérogation), puis systématiquement en 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années. Elles ne constituent nullement une vérification administrative, mais font l'objet d'une véritable évaluation qualitative sur travaux (état d'avancement de la thèse, chapitres et parties rédigés) par la Direction de l'ED. L'ensemble de la procédure initiée par l'ED 31 en 2007 a d'ailleurs été suivi par toutes les autres écoles doctorales.

Une remarque du rapport concerne la durée moyenne des thèses. Sur un total de 285 soutenances entre 2009 et 2012, elle atteint 5,1 alors que la moyenne nationale, dans les disciplines relevant des SHS, s'établit à environ 5,25. L'indicateur n'a donc rien d'anormal.

Enfin, le site web de l'ED a été récemment mis en place (janvier 2013). L'ED s'est engagée à le développer dans le sens d'une plus grande interactivité, avec l'aide des enseignants-chercheurs et des représentants des doctorants. Les remarques du Comité d'évaluation vont donc exactement dans le sens de ce qu'annonçait l'ED.

Une considération plus générale s'impose. L'évaluation des quatorze unités composant l'ED s'est soldée par un ensemble d'appréciations très favorables<sup>2</sup>. L'ED s'en réjouit, naturellement ; mais elle peine à comprendre comment ces qualités scientifiques largement reconnues peuvent s'effacer aussi radicalement du paysage des évaluations de l'Ecole elle-même. L'Ecole doctorale « Pratiques et théories du sens » reste avant tout un lieu de rassemblement des énergies et des talents propres aux unités, et même si le point de vue axiologique des Comités diffère, l'articulation entre l'évaluation positive de celles-ci et les dysfonctionnements prétendus de celle-là s'explique mal.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre parfaite considération.

Laurence Gavarini

Christian Doumet

---

<sup>1</sup> « 2.2.4a Déroulement du cursus :

L'ED a mis au point un parcours balisé du cursus, dont les étapes sont les suivantes :

- années 1 et 2 : suivi des séminaires et ateliers de formation doctorale au sein des équipes de recherche et de l'ED. Mise en place de la recherche avec un suivi régulier par le directeur de thèse.
- fin d'année 2 : présentation de l'état d'avancement de la thèse ; vérification par le directeur de thèse et par l'ED du suivi de la formation doctorale telle qu'elle est définie au § 5 de la Charte des thèses (cf. Annexe I) ; poursuite des séminaires de formation et de l'insertion au sein de l'équipe d'accueil et de l'ED.
- fin d'année 3 : présentation de l'état détaillé d'avancement de la thèse et d'un calendrier de rédaction ; vérification du suivi de la formation doctorale telle qu'elle est définie au § 5 de la Charte des thèses.
- fins d'années 4 et 5 : présentation d'une partie substantielle de la thèse rédigée. »

<sup>2</sup> Voir Annexe ci-après.



Annexe

Intitulé de l'unité	Évaluation AERES 2013
EA 1569 Transferts critiques et dynamique des savoirs (domaine anglophone)	A / A+ / A / B / A+ / B
EA 1571 Centre de recherches historiques : histoire des pouvoirs, savoirs et sociétés	A / A / A / A / A / B
EA 1575 Recherches sur la pluralité esthétique	A+ / A+ / A / A / A+ / A
EA 1577 Les mondes allemands : région, histoires, cultures, sociétés	A+ / A+ / A / A / A / A
EA 1579 Littérature et histoires	A+ / A+ / A / A / A+ / A
EA 2299 Théorie du politique, pouvoir et relations sociales	A / A+ / B / A / A
EA 2303 Études juives et hébraïques	B / A / A / B / A / C
EA 4007 La section clinique	A / A / A+ / B / A / A
EA 4008 Laboratoire d'études et de recherches sur les logiques contemporaines de la philosophie	A / A / A / A / A / A
EA 4384 Centre Interuniversitaire de la Recherche Culture, Education, Formation, Travail (CIRCEFT)	A+ / A+ / A+ / A / A+ / A+
EA 4385 Laboratoire d'études romanes	A+ / A+ / A / A / A / A